



Le client ne vient pas chercher son bien

Par lili

Bonjour,

Je suis ébéniste restaurateur, j'ai terminé de réparer une enfilade depuis avril 2011 pour lequel j'ai reçu un acompte, j'ai donc téléphoné au client pour lui livrer le meuble et percevoir le solde des travaux .

Hélas personne ne décroche, je leur ai envoyé un courrier et toujours pas de réponse .

Que dois faire de ce meuble qui m'encombre .

Par pat76

Bonjour

Vous avez envoyé un courrier recommandé avec avis de réception?

Par lili

bonjour,
non un simple courrier.

Par pat76

Bonjour

Vous envoyez donc un courrier recommandé avec avis de réception à votre client dans lequel vous lui indiquez que le meuble qu'il vous avait donné à réparer est prêt et que vous avez essayé de le joindre plusieurs fois sans succès par téléphone et par écrit afin de savoir quand vous pourriez livrer le meuble et vous faire payer le reste de la facture.

Vous lui précisez que vous ne voudriez pas être obligé de passer par le juge de proximité pour régler l'affaire.

Vous espérez donc une réponse au plus tard dans les 8 jours à la réception de votre lettre. Passé ce délai, vous entamerez une procédure en justice.

Vous garderez une copie de votre lettre.